

## Economie | Economie : une conjoncture 2019 favorable en Charente-Maritime



« Optimistes », les différents représentants du monde économiques le sont pour qualifier conjoncture économique 2019, en regard notamment de l'année 2018. « C'est la première fois depuis plusieurs années qu'on voit des évolutions positives à tous les niveaux, même si l'activité a marqué le pas à la fin de l'année 2018, avec les manifestations », analyse Simone Kamycki, la directrice de Banque de France de la Charente-Maritime.

Tous les feux seraient donc au vert, à commencer par la création d'emplois. « Nous sommes passés de 117 000 à 123 000 emplois salariés entre 2017 et 2018, soit un peu plus de 5000 nouveaux emplois salariés créés », annonce le préfet Fabrice Rigoulet-Roze. Un chiffre qui n'a pourtant pas vraiment permis de faire baisser le taux de chômage dans le département, avec une faible baisse de 0,1% en douze mois, il restait à 9,3% fin 2018. Pour Fabrice Rigoulet-Roze, l'explication est à trouver dans l'attractivité du département, qui fait venir l'essentiel de ses compétences de l'étranger. « L'autre problématique est l'inadéquation entre l'offre et la demande. Il reste encore un grand nombre d'offres non pourvues, sur lesquelles les entreprises peinent à trouver les profils qu'ils recherchent ». Pour le préfet, le département va devoir adapter ses offres de formations pour répondre au besoin des entreprises locales. « Nous avons encore trop de postes vacants mais aussi de places vacantes dans les centres d'apprentissage », souligne-t-il.

Pourtant, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 17 constate un regain d'intérêt des jeunes pour l'apprentissage. Le nouveau centre de Lagord, dans le parc Atlantech, a fait le plein à la rentrée, avec une hausse de 20% des inscriptions. Le département compte désormais 2500 apprentis, en comptant le site de Saint-Germain de Lusignan.

### Des entreprises stables

L'autre facteur indiquant une conjoncture relativement favorable est la stabilisation du nombre des entreprises. La CCI 17 constate une baisse de radiation des sociétés, avec 3438 entreprises créées en 2018 contre 1649 radiées, soit un solde positif de 1789 entreprises créées. L'artisanat, lui, a créé 6% d'entreprises en plus, avec un solde positif de 950 entreprises restantes après créations, pour arriver à 17 477 entreprises artisanales fonctionnant fin 2018. Globalement, les établissements arrivent de mieux en mieux à passer le cap des 3 et 5 ans d'existence. Détail d'importance : sur les 32 917 entreprises recensées en Charente-Maritime fin 2018, 97% sont des PME employant généralement moins de dix salariés. Les services divers représentent 37% de l'activité entrepreneuriale, suivis par le commerce de détail non alimentaire (20%) et la construction.

Il y a malgré tout un bémol dans cette belle conjoncture : « Dans les travaux publics, une baisse est attendue de 1,7% en 2019 ».

relate Simone Kamycki, rappelant qu'il s'agit là d'une projection des chefs d'entreprises eux-mêmes. « L'activité étant liée aux commandes publiques, tout va dépendre des bassins de vie », analyse Yann Rivière, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 17, « La Rochelle et Royan tirent leur épingle du jeu car il y a toujours des constructions de résidences de séniors ou de logements de résidents secondaires ou de retraités. Ça risque d'être plus compliqué pour les secteurs de Saintes et Saint-Jean d'Angély où il n'y a pas de programme de construction envisagé. »

## L'impact des manifestations et des blocages

Autre ombre au tableau : les commerces de centre-ville. Durement touchés par la désertion de la clientèle durant les manifestations des Gilets Jaunes, la CCI s'inquiète de leur devenir. L'impact exact n'est pas encore chiffré, mais les commerçants ont remonté des chutes de chiffres d'affaires de 30 à 40% en moyenne sur les samedis de manifestation, se traduisant par une perte de revenu mensuel allant de 15 à 20%, fragilisant gravement ceux qui étaient tout juste à l'équilibre. « Le problème, c'est que les consommateurs prennent l'habitude de ne plus aller en ville le samedi, car ils considèrent qu'il y a risque », explique Hervé Fauchet, président de la CCI des bassins de Rochefort et Saintonge. Pour aider les entreprises à s'en sortir, la CCI compte peser dans la mise en place des programmes du plan Action Cœur de Ville, dont Saintes et Rochefort vont bénéficier. « J'attends des actions du plan qu'elles intègrent un accompagnement des entreprises vers le numérique et le e-commerce, et la mise en place de dispositifs pour les aider à s'adapter aux nouveaux modèles économiques, à travers notamment des formations ». Le seul moyen de redonner un peu de vent dans les voiles.

Anne-Lise Du

*Crédit Photo : Anne-Lise Du*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/02/20*  
*[Url de cet article](#)*